

19 décembre 2011,

– Communiqué de presse –

Port de Brétignolles :

La raison et la sagesse l'emportent sur la démesure.

Vendée Nature Environnement et FNE Pays de la Loire, ainsi que leurs associations affiliées, prennent connaissance avec satisfaction de la série d'avis défavorables rendue par la Commission d'enquête publique relative au projet de port de plaisance de Brétignolles-sur-Mer.

La portée de cette prise de position est grande, puisqu'elle rejette tout à la fois l'utilité publique du projet, la mise en compatibilité du Plan d'occupation des sols de la commune, la demande d'autorisation au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques, et la demande de concession du domaine public maritime. Autant de points essentiels qui rendent impossible la réalisation du port.

L'équipement projeté aurait non seulement causé de graves atteintes à un environnement littoral remarquable, mais elle aurait aussi mis en danger la stabilité du trait de côte.

Aujourd'hui, la raison et la sagesse l'emportent sur la démesure d'un dossier cumulant dangers et inconvénients.

Contacts presse :

Yves LEPAGE – Président de FNE Pays de la Loire
06 88 81 16 27
yves.lepage.41@orange.fr

Yves LE QUELLEC – Président de VNE
06 32 24 28 03
vendeenatureenvironnement@gmail.com